



## Édito Chères Neuvilloises, chers Neuvillois

Il nous a semblé nécessaire cette fois de faire un point sur les diverses réalisations et événements.

En termes de réalisations, nous sommes sur une année intense. Je ne citerai que les plus importantes :

- Extension, rénovation de la maison médicale,
- Fin des travaux de la chaufferie biomasse,
- Rénovation de la piste d'athlétisme,
- Réfection d'une classe de l'école Carl Norac,
- Aménagement du « jardin public »

Au-delà de ces travaux, cette année 2024 restera certainement gravée dans la mémoire collective des Neuvillois.

Le passage de la Flamme Olympique sur notre commune, le 10 juillet prochain, sera le point d'orgue d'une année riche en événements sportifs et culturels.

Cette journée unique et gratuite sera l'occasion de :

- développer les papilles au travers d'ateliers culinaires représentant les 5 continents,
- valoriser le dynamisme de nos associations neuvilloises,
- assister à de nombreux concerts...

Son organisation, ainsi que toutes les soirées préalables ponctuées par la venue de sportifs de haut niveau, ou de soirées culturelles portées sur l'olympisme, est colossale.

Pour cela, je veux remercier l'ensemble des personnels de la mairie, les écoles et collège, les responsables associatifs, les commerçants, acteurs économiques, agriculteurs, les bénévoles, les élus... Sans eux, sans vous, la fête que nous allons vivre ensemble n'aurait pu avoir lieu.

Encore une fois, nous démontrons qu'en unissant nos forces, nous avons cette capacité à réaliser à Neuville-aux-Bois l'« **exceptionnel** ».

**Votre maire,  
PATRICK HARDOUIN**

## Sommaire

Finances et administration Générale .....	p2
Affaires Sociales & Familiales .....	p3
Dossier Spécial Maison Médicale .....	p4

Développement Durable & Sécurité .....	p5
Urbanisme & Travaux .....	p6
Culture et sports .....	p7
Tribune Libre et Agenda .....	p8

Bulletin d'informations municipales.  
Diffusion gratuite. Juin 2024.

Directeur de la publication :  
Patrick HARDOUIN

Rédacteur : Bureau Communal  
Création : WAM!

Tirage à 2 300 exemplaires  
Photo de couverture :  
WAM!

Dépôt légal à parution :  
Mairie de Neuville-aux-Bois,  
8 rue Félix Desnoyers,  
45170 Neuville-aux-Bois / 02 38 75 52 22



# Compte administratif 2023

Le 8 avril 2024, l'ordre du jour du conseil municipal était principalement dédié aux votes du compte de gestion et du compte administratif 2023 et au vote du budget 2024.

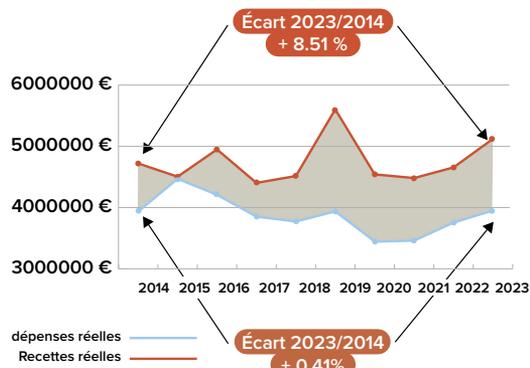
## FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2023 dégage un excédent de **355 228,52 €**. Ce résultat provient d'une augmentation des recettes (+ 9.67 %) plus importante que celle des dépenses (+ 5.6 %).

Désormais, le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à **2 198 217,57 €**, il est reporté en recette de fonctionnement 2024.

Un tel résultat a été obtenu par une gestion rigoureuse des finances communales sans augmentation des taux d'imposition des impôts locaux.

### Evolution recettes & dépenses



## INVESTISSEMENT

La principale opération d'investissement de l'année 2023 concerne la réalisation du réseau de chaleur. La mise en service de celui-ci a débuté au début de l'année 2024.

Le coût d'un tel investissement est de **1 630 853 € HT**. Les aides de l'État (DETR/DSIL), de l'Europe (FEDER) et de l'ADEME représentent **80 %** de ce montant.

La recherche de subventions est un élément-clé des recettes d'investissement. Depuis 2020 le montant des subventions acquises est de **2 340 001 €** (subventions du réseau de chaleur incluses).

## BUDGET 2024

Le vote du budget 2024 a été voté à l'unanimité.

Comme les années précédentes, la municipalité a décidé de maintenir les taux d'imposition des impôts locaux. En revanche l'État a augmenté les bases de la taxe foncière de 3.9 %.

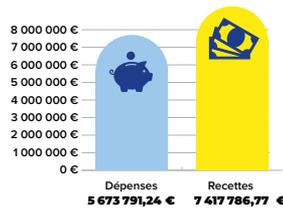
## FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement a été voté en déséquilibre.

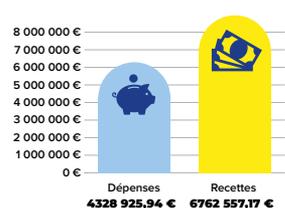
Dans la continuité des précédentes années, notre objectif est de poursuivre nos efforts dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Pour année 2024 certaines dépenses exceptionnelles viendront s'ajouter aux dépenses courantes. Elles correspondent aux festivités qui seront organisées pour célébrer le passage de la Flamme Olympique le 10 juillet et à l'obligation de contracter une assurance décennale pour les travaux d'extension et de rénovation du cabinet médical.

Budget de fonctionnement 2024



Budget d'investissement 2024



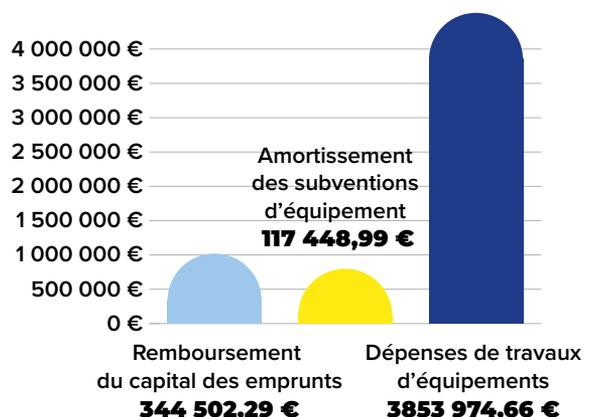
## INVESTISSEMENT

Comme le budget de fonctionnement, celui-ci a été voté en déséquilibre.

Les plus gros postes d'investissement 2024 concernent :

- La rénovation et extension du cabinet médical.
- La rénovation de la piste d'athlétisme.
- La rénovation de l'éclairage public.
- Le Diagnostic énergétique des bâtiments et les travaux qui en découlent.

## Principales dépenses d'investissement



# Rénovation du logement d'urgence



Le logement d'urgence d'une surface de 90 m<sup>2</sup> a été repensé et réaménagé pour offrir désormais un studio de 18,30 m<sup>2</sup> et un T3 de 65 m<sup>2</sup>. Cette transformation vise à maximiser l'espace disponible permettant ainsi d'accueillir de manière plus efficace et confortable les personnes dans le besoin.

Il est important de souligner que ce logement d'urgence diffère des logements sociaux traditionnels. Il est géré par la commune et est spécifiquement destiné à offrir un abri temporaire et immédiat aux familles en grande difficulté. La durée d'occupation est donc limitée et strictement liée aux situations d'extrême urgence.

La réalisation de ce projet a coûté à la commune de Neuville-aux-Bois la somme de 50 000 euros. Ce financement a couvert l'ensemble des travaux ainsi que l'aménagement des deux appartements.



**Marie-Noëlle MARTIN**  
Adjointe aux Affaires  
Familiales & Sociales



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Cette année encore, il y aura le concours des maisons fleuries. Pensez à vous inscrire à l'annexe de la mairie, rue Félix Desnoyers.

 02 38 75 57 98

**Date à retenir : le repas  
des personnes âgées de  
70 ans et plus aura lieu  
le 17 novembre 2024.**

## Le Club de l'amitié, une association ouverte à tous



Le Club de l'amitié de Neuville-aux-Bois est une association culturelle et de loisirs très active dans la vie de la commune. Situé salle Madelin, 12, rue de la Pichar-

dière, il se réunit tous les jeudis de 14H à 18H. Le club propose de nombreuses activités à ses membres : petites sorties, animations et jeux, etc. Les membres du

club, tous âgés de plus de 60 ans, y trouvent un lieu de rencontre et de convivialité où ils peuvent partager des moments agréables et découvrir de nouvelles choses. Le Club de l'Amitié est un véritable pilier de la vie associative de la commune et participe activement à son dynamisme.

En cas de difficultés pour vous déplacer, la navette communale est à votre disposition.

Le bureau est constitué d'une Présidente, Bernadette BURY, d'une Présidente d'honneur, Jeanine LEMOINE, d'une Trésorière, Simone TABOURET et d'une secrétaire Monique DOUCHET.

**Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à Madame TABOURET : 02 38 91 81 24.**

**Patricia Allibe**  
Adjointe à la Santé  
et à la Solidarité

## La maison médicale



**Votre municipalité s'implique au quotidien dans l'accès aux soins de sa population avec la recherche de nouveaux professionnels de santé. Cette recherche passe également par l'extension/rénovation de la maison médicale permettant ainsi un cadre d'exercice de la pratique médicale dans les meilleures conditions :**

- Permis de construire déposé le 6 mars dernier avec un délai d'instruction de 5 mois, puisque le projet immobilier se situe dans le périmètre des Bâtiments de France.

- Phase de curage de l'ancienne trésorerie menée à bien par les services techniques de la mairie en décembre dernier.

- Le projet immobilier s'établit en trois pôles :

Maison médicale actuelle rénovée : Pôle dédié au paramédical comportant 7 alvéoles + 1 espace dédié au travail de rééducation

Ancienne trésorerie restructurée et extension (RDC) : Pôle dédié au médical comportant 11 alvéoles dont 1 salle d'urgences et 1 salle de préparation à l'accouchement

Ancienne trésorerie restructurée et extension (étage) : Pôle dédié au paramédical avec 4 alvéoles (accessible via un ascenseur et un escalier).



Dans le futur, un espace en extension au RDC est possible pour accueillir un pôle dentaire ainsi qu'une extension à l'étage pour accueillir de nouveaux praticiens paramédicaux.

### Le projet en chiffres :



**Travaux**  
**2 057 104 € HT**



**Prévisionnel du projet global**  
**2,5 millions €**

### Aides au financement :



**80 % du coût total de l'installation de géothermie sur sonde**

Aides à la rénovation énergétique de la maison médicale actuelle



**300 000 €**  
**FNADT (État)**



**200 000 €**  
**Département du Loiret**



**474 000 €**  
**DETR DSIL (État)**



**10 % du coût total de l'opération par la Communauté de Communes de la Forêt**

# Parc de la Gilière

## Sécurité routière



**Patrick ALBERT**  
Adjoint au Développement  
Durable & Sécurité



### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis 2021, la commune de Neuville-aux-Bois fait partie du réseau des 452 collectivités territoriales engagées dans la lutte contre l'insécurité routière.

Le label « Ville Prudente » a pour objet de mettre en avant les villes et villages qui œuvrent de manière significative pour une diminution des accidents de la route sur leur territoire.

Sur la base des mesures de vitesse, des remontées des administrés, nous poursuivons nos actions en faveur de la prévention routière :

- Aménagement gare routière au niveau de l'avenue Flandres Dunkerque
- Passage en zone 30 Km/h du périmètre collège / complexe sportif et salle Pierre Perche ;
- Passage en zone 30 Km/h de l'école primaire ;
- Réalisation d'un plateau surélevé au niveau de l'entrée de ville nord – route de saint Germain ;
- Harmonisation des priorités au niveau de la route de Chilleurs-aux-Bois ;
- Réalisation voie douce au niveau de l'avenue Georges GUERIN ;
- Extension zone 20 KM/h au niveau de l'église.

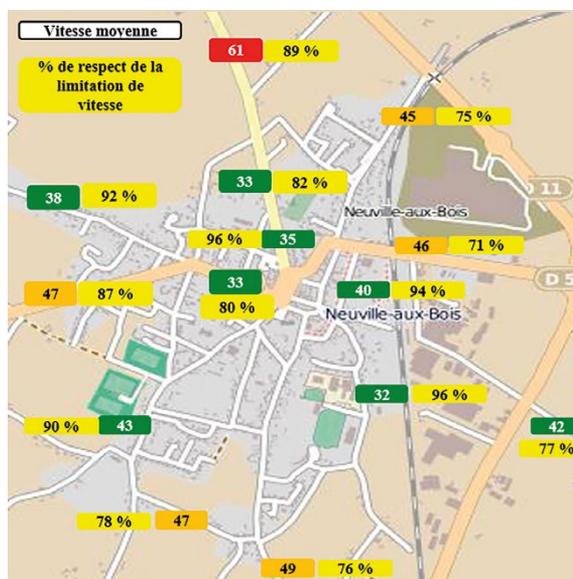
Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de prévenir en cas d'anomalie. **Service-Public.fr** vous renseigne.

### SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Le plan pluriannuel d'installation de la vidéoprotection sur la commune s'achèvera en juin 2024.

Le réseau compte 30 caméras de surveillance des entrées de ville et plusieurs espaces de vie et sportifs.

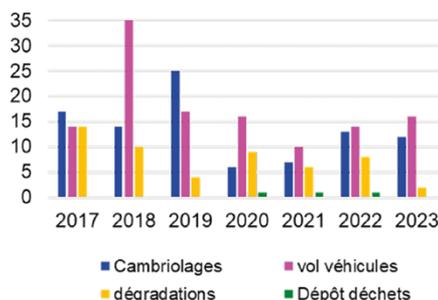
Ces installations contribuent pleinement à la sécurisation de notre commune et sont appréciées par les forces de l'ordre dans leurs investigations.



### Accidents de la circulation routière



### Suivi délinquance





**Yves MACÉ**  
Adjoint aux Travaux  
& Urbanisme

## Entretien de voirie



Comme chaque année, la Communauté des Communes va réaliser des travaux d'entretien de voirie.

Sont concernées les rues qui auront des travaux d'entretien en enrobé projeté :

Rue des Mitoufflets, Impasse des Blinières, Impasse de la Gilotière, Impasse de la cheminée ronde-Rue des Déportés, Rue Pierre Lebrun, Rue de Moulinville, Route de Montigny, Rue Georges Monceau.

La rue de Mondame entre le rond-point et le stop sera traitée en enrobé et dérasement.



## Urbanisme

15 logements locatifs rue de Montfort en cours de finition avec : 3 T 3 et 12 T 4.

30 places de stationnement dont 15 garages.

La gestion de ce lotissement est confiée à Logem-Loiret.



## Chaudière biomasse

La chaudière biomasse est en service. Actuellement en période de réglage, tous les bâtiments suivants sont desservis : Bassin d'apprentissage, salles Madelin et Pichardière, salle des fêtes, école maternelle, relais d'assistance maternelle, école élémentaire, restaurant scolaire, centre archéologique, bibliothèque, centre social, mairie et mairie annexe.

> Coût des travaux : 1 616 071,65 € HT

## Projet de construction de 20 logements locatifs rue Pierre Lebrun (ex-piscine)



Le projet de construction des 20 logements locatifs a pris du retard mais les travaux de démolition devraient commencer prochainement.

3 F Val de Loire assure la construction et la gestion de ce projet.

Le projet concerne la construction de : 10 logements individuels avec jardins et terrasses répartis en 8 T 3 et 2 T 2.

10 logements collectifs répartis en 8 T 2 (dont 4 plain-pied avec jardins et terrasses et 2 T 3 avec terrasse).

Sont prévues également 23 places de stationnements réparties en 16 garages et 7 places dont 3 devant les garages.

# L'esprit des Jeux Olympiques dans les écoles de Neuville-aux-Bois !



VOUS INFORME

CULTURE & SPORTS

**Nadia Thibault**  
Adjointe aux Affaires Scolaires  
et Raoul Martins – Adjoint à la  
culture et aux sports



Avec le passage de la Flamme Olympique dans la commune le 10 juillet prochain, le sport s'est invité dans les classes neuvilloises. De nombreuses actions ont été menées, en parallèle du programme déjà bien chargé de nos équipes éducatives, dans les trois écoles ainsi qu'à la DAME (anciennement IME) et au Collège.

## UN CHAMPION À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES

À l'occasion du programme dédié au passage de la Flamme, Adib El Sarakby, champion de France de para-dressage, est intervenu, de mars à avril, à l'école maternelle, à l'école primaire, à l'école Saint-Joseph et à la Dame. Le sportif, sélectionné pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024, a pu faire découvrir à l'ensemble des élèves sa discipline et sa carrière, parler de son handicap et promouvoir le sport. Une intervention très enrichissante qui a plu à tous les participants.



## NORDINE ATTAB AU COLLÈGE DE NEUVILLE-AUX-BOIS

Le 22 février, Nordine Attab, ancien champion de France d'athlétisme (connu également pour ses interventions sur France 5), s'est rendu au collège de Neuville-aux-Bois, en compagnie de Monsieur le maire, afin de présenter l'application du Département du Loiret, nommée « Mouv'it » !

L'objectif était simple : (re)mettre en mouvement la jeunesse grâce à des défis sportifs.

En réalisant les défis de cette application, les participants peuvent gagner de nombreux cadeaux. C'est avec sa bonne humeur et ses jeux

ludiques que le sportif et ambassadeur de l'application a pu faire prendre conscience aux élèves des dangers de la sédentarité.

**À noter : jusqu'en juin prochain, une exposition itinérante prêtée par le CDOS (Comité départemental Olympique et Sportif du Loiret) circule au sein de tous les établissements scolaires. Un membre du CDOS est intervenu pendant le mois de mai auprès des élèves des écoles primaires et maternelles.**



**La municipalité tient à remercier l'ensemble des écoles neuvilloises pour leur engagement dans le programme de la Flamme Olympique. Un grand merci également aux associations qui se sont associées au programme des équipes éducatives depuis le mois de septembre, notamment à celui de l'école Karla Gérard. En effet, les élèves des classes de Karina Raluy et de Lucile Lasne ont pu s'initier à de nombreux sports tels que le tir à l'arc, le basket, le football, le volley-ball, la boxe, le judo...**



# Agenda 2024

## JUIN

2 – Fête des Familles

12 – Rencontre avec un sportif  
> Gymnastique Rythmique

18 – Rencontre avec un sportif  
> Judo/Jujitsu

22 – Concert de l'Harmonie spécial JO

## JUILLET

10 – Passage de la Flamme Olympique

14 – Fête Nationale « soirée dansante + repas »

## DATE À VENIR

Rencontre avec un sportif  
> Événement Terre de Jeux 2024

## AOÛT

31 – Fête du Pays

## SEPTEMBRE

1-2 – Fête du Pays

26 – Forum de l'emploi

## OCTOBRE

### DATE À CONFIRMER

Octobre Rose

## NOVEMBRE

11 – Armistice 1914 – 1918

17 – Repas des aînés

## DÉCEMBRE

7-8 – Téléthon

**DATE À CONFIRMER** – Concert Harmonie Municipale Noël



## TRIBUNE LIBRE

### L'HOPITAL PIERRE LEBRUN EN SOUFFRANCE

Si le sujet de la désertification médicale intéresse au premier chef les élus de Neuville-aux-Bois, il en est un autre qui malheureusement leur échappe : c'est celui de l'avenir de « l'hôpital de Saint-Germain ».

Fondé à la suite du legs que fit M. Pierre LEBRUN par un testament rédigé en 1825, « l'hospice de Neuville » accueille ses 12 premiers vieillards en janvier 1834. Depuis l'établissement, installé dans l'ancien château n'a cessé de s'agrandir. C'est par décision du Conseil Municipal de novembre 1864 qu'est lancée la construction du bâtiment principal parallèle à la route. Bien d'autres constructions et aménagements sont intervenus pour plus de

confort et de sécurité de nos populations. Mais ces dernières décennies, le choix des administrations – qui échappe aux élus neuvillois – a été de prendre une toute autre orientation : fermeture de la maternité (1), fermeture de la médecine (2), fermeture de la cuisine (3), fermeture de la pharmacie, réduction du personnel des espaces verts et administratifs, réduction du nombre de lits en EHPAD (4), détresse du personnel soignant qui voit ses effectifs fondre et ses conditions de travail se dégrader au détriment des « pensionnaires ». Et le dernier témoignage du château d'origine va disparaître sous les coups des pelleteuses, effaçant une fois de plus un élément du patrimoine neuvillois ; même si un nouveau bâtiment conforme

aux normes va sortir de terre, alors que ceux existants se vident.

Des orientations et des choix budgétaires qui n'ont jamais été soumis à notre approbation (alors que nous sommes vos représentants). Pierre LEBRUN est mort une deuxième fois, mais cette fois on l'a assassiné !

(1) La maternité a connu jusqu'à 400 naissances par an.

(2) Dernièrement : 5 lits de médecine et 23 lits de soins de suite d'un grand intérêt pour le rapprochement de domicile.

(3) L'hôpital a longtemps vécu en autarcie alimentaire pour le plus grand plaisir des résidents.

(4) Passage de 190 lits à 140 lits en EHPAD.

**Julia VAPPÉREAU, Jean-Louis RICHARD, Tony EYMOZ, Didier LE METTE, Patrick BOUERY (élus de la liste NEUVILLE D'AVENIR)**